



**Convention on  
Biological Diversity**



2010 International Year of Biodiversity

**INTERVENTION DU**

**DR. AHMED DJOGLAF**

**SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA  
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

**À L'OCCASION DU**

**DEJEUNER-CAUSERIE DU CONSEIL DES RELATIONS  
INTERNATIONALES DE MONTRÉAL**

**4 FÉVRIER 2010  
MONTRÉAL, CANADA**



Secretariat of the Convention on Biological Diversity  
United Nations Environment Programme  
413 Saint-Jacques Street, Suite 800, Montreal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tel : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
secretariat@cbd.int www.cbd.int



Life in harmony, into the future  
いのちの共生を、未来へ  
COP 10 / MOP 5

Mesdames et Messieurs,

En décembre dernier, afin de marquer le vingtième anniversaire du premier Sommet de la Terre, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer, en juin 2012, un Sommet du développement durable, à Rio de Janeiro. J'ai eu l'immense privilège de côtoyer pendant plus de deux ans, en ma qualité de Rapporteur général, M. Maurice Strong, le Secrétaire général du Sommet de Rio, ce digne fils du Canada, pure produit du rêve canadien, envers qui la famille environnementale est à jamais reconnaissante.

À l'occasion de son discours de clôture de ce sommet historique qui a vu pour la première fois la participation de 101 Chefs d'État ou de gouvernement, M. Maurice Strong a déclaré « La capacité de la Terre à nous supporter ne permettra de soutenir les générations présentes et futures que si elle est égalée par la capacité de ses peuples et de ses Chefs à en prendre soin. Nous devons contrôler notre espèce pour assurer notre propre survie, et celle de toutes formes de vie sur notre planète précieuse... Notre expérience à Rio a été aussi historique et captivante que la route qui nous a menés jusqu'ici. La route qui part de Rio sera longue, excitante, ambitieuse. Elle ouvrira toute une nouvelle ère de promesses et d'opportunités pour notre espèce si nous changeons de trajectoire; mais seulement si nous commençons maintenant. »

Alors que l'on s'apprête à célébrer Rio+20, je crois qu'il est légitime de se poser les questions suivantes : Avons-nous changé de direction ? 18 ans après Rio, sommes-nous prêts à le faire ? Pouvons-nous encore nous permettre de reporter à plus tard les mesures qui s'imposent aujourd'hui comme une urgence criante ? Même si nous ne voulons pas l'admettre, je crois que nous connaissons tous la réponse. Reporter à plus tard les décisions n'est plus une option pour l'humanité comme l'a souligné le Secrétaire général des Nations Unies.

Le rapport sur l'état mondial de la biodiversité sera rendu public par le Secrétariat le 10 mai prochain et sera présenté dans toutes les capitales onusiennes du monde y compris ici même, à Montréal. Ce rapport se base non seulement sur la littérature scientifique mais aussi et surtout sur les informations contenues dans les 110 rapports nationaux soumis à cette date par les Parties contractantes, y compris le Canada. Ce rapport confirme ce que nous savons tous, la biodiversité continue de disparaître à un rythme effréné et menace les capacités mêmes de notre planète de continuer à fournir ces biens et services que l'*Homo Urbanus* que nous sommes aujourd'hui considère comme un acquis éternel. Cet apport confirme les résultats de l'Etude du millénaire sur les écosystèmes. 60% des écosystèmes de notre planète sont dans un état de dégradation avancée. Le rythme d'extinction des espèces serait aujourd'hui de 1000 fois supérieure au rythme naturel d'extinction.

Le rapport confirme les informations contenues dans la liste rouge des espèces menacées, publiée au début de cette année par l'IUCN. En effet 36% de toutes les espèces examinées sont menacées d'extinction, y compris 21% des mammifères, 30% des amphibiens, 12% des espèces d'oiseaux, et 70% des plantes. À ce rythme, une superficie de 1,3 milliard d'hectares, soit une fois et demi la surface des États-Unis d'Amérique perdra avant 2050 sa biodiversité originelle.

Aucun pays, aucun écosystème, n'est épargné. Selon le Comité sur la Situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), 13 espèces sauvages ont déjà disparu et 572 sont sur la liste des espèces à « risque ».

C'est pour cela que les experts du Muséum d'Histoire naturelle de Paris n'hésitent pas à prédire que nous sommes à la veille de la sixième extinction globale des espèces et la première à être générée par vous et moi, une espèce parmi des millions d'espèces. Ils n'hésitent pas à faire

référence à une nouvelle ère dite Anthropocène, pour désigner une nouvelle époque géologique, celle où l'action de l'espèce humaine est devenue une force géophysique capable de modifier ou même de détruire sa planète par son influence sur l'équilibre de la biosphère.

Le rapport sur l'état de la biodiversité confirme ce que nous savons tous, à savoir que les changements climatiques sont aujourd'hui l'une des causes majeures de l'accélération de l'érosion de la vie sur Terre. 89% des rapports nationaux reçus le confirment. Le rapport sur les changements climatiques et la biodiversité soumis par le Secrétariat au Sommet de Copenhague démontre avec force détails que pour chaque augmentation d'un degré Celsius de la température, 10% des espèces végétales et animales recensées disparaîtront. L'accord qui vise à limiter à deux degrés l'augmentation de la température d'ici 2050 est une sentence de mort pour 20% des espèces connues. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prédit que 30% des espèces connues disparaîtront d'ici la fin du siècle présent en raison des changements climatiques.

L'appauvrissement de la biodiversité entrainera l'aggravation des défis que posent les changements climatiques. En effet, si les changements climatiques représentent un problème, la biodiversité fait partie de la solution. La déforestation contribue à plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre. Les tourbières, quoique ne représentant que 3% de la superficie de la terre, séquestrent plus de 30% de carbone. Cependant, 13 millions d'hectares de forêt disparaissent chaque année et plus de la moitié des zones humides de notre planète a disparu durant le siècle écoulé.

Les experts de l'Université de Stanford en Californie n'hésitent pas à proclamer que « l'avenir de la biodiversité pour les dix prochains millions d'années sera certainement déterminée dans les cinquante à cent ans à venir par l'activité d'une seule espèce, l'Homme Sapiens, vieille seulement de 200,000 ans ». Ils préconisent donc un changement profond dans les mentalités, de façon à porter un autre regard sur la nature. Ils affirment que « l'idée que la croissance économique est indépendante de la santé de l'environnement et que l'humanité peut étendre indéfiniment son économie est une dangereuse illusion ».

Cette dangereuse illusion se trouve aggravée par une dangereuse ignorance. Selon une enquête réalisée par l'Eurobaromètre, 66% des européens ne connaissent pas le terme « biodiversité ». Une enquête similaire réalisée en France confirme ces chiffres. Cette ignorance frappe particulièrement les générations montantes. Une autre enquête réalisée en septembre dernier dans le cadre de l'initiative du Secrétariat « la Vague Verte » et effectuée auprès de 1300 enfants du Royaume-Uni âgés entre 6 et 12 ans, a révélé que 30% de ces enfants n'arrivent pas à faire la différence entre une abeille et une guêpe, certains les ont même confondues avec des mouches. Baignant dans un monde urbain de plus en plus virtuel, les citoyens de demain, les enfants d'aujourd'hui, vivent détachés de la nature. Au Québec, les enfants d'aujourd'hui passent 20% moins de temps en plein air que leurs parents au même âge.

C'est pour mettre fin à cette dangereuse illusion ainsi qu'à ce manque de connaissance en la matière, qui par ailleurs s'accompagne d'une dangereuse indifférence des décideurs, que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2010 « Année internationale de la biodiversité ». La proclamation de cet événement ne doit pas être vue comme une fin en soi, mais bien en tant que moyen au service d'une cause, comme instrument de mise en œuvre d'un objectif stratégique.

Les 110 Chefs d'État ou de gouvernement qui ont pris part en septembre 2002, au sommet

de Johannesburg sur le développement durable se sont engagés à réduire de manière substantielle, avant 2010, la perte de la biodiversité. Les 27 leaders de l'Union européenne se sont engagés quant à eux à arrêter avant 2010 la perte de la biodiversité en Europe. Cet engagement solennel a été réaffirmé en 2005 par 154 chefs d'État ou de gouvernement à l'occasion du Sommet de l'examen des Objectifs du millénaire. Il a été incorporé en 2006 aux Objectifs du millénaire, puis réaffirmé par les leaders du Groupe des 8 aux sommets de Heiligendamm, Hokkaido et Aquila. Le rapport sur l'état de biodiversité qui sera rendu public le 10 mai prochain confirme ce que nous savons tous : l'objectif de 2010 ne sera pas atteint.

En septembre dernier à Strömstad, en Suède, les 27 ministres de l'environnement de l'Union européenne ont admis que l'objectif de 2010 du sommet de Göteborg qui vise à arrêter la perte de la biodiversité en Europe d'ici 2010 ne sera pas atteint. En octobre dernier, à Singapour, les 300 participants réunis pour la première Conférence de l'ASEAN sur la biodiversité sont arrivés à cette même conclusion.

Pour permettre aux leaders de ce monde de faire le point sur la mise en œuvre de leur engagement et tracer la voie de l'avenir, l'Assemblée générale des Nations Unies a aussi décidé, dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la biodiversité, de convoquer un sommet des chefs d'État et de gouvernement, à l'occasion des travaux de sa 65<sup>ème</sup> session qui se tiendra à New York, en septembre prochain. Il s'agit de la première fois dans les annales des Nations Unies que se tiendra un sommet des chefs d'État ou de gouvernement exclusivement consacré à la biodiversité. En effet, l'objectif de l'Année internationale de la biodiversité est de mobiliser tous les acteurs de la société civile nationale et internationale pour la bataille de la protection de la vie sur Terre, à commencer par les décideurs politiques. Depuis 2007, grâce à l'Allemagne, au Japon et à l'Italie, la biodiversité est à l'ordre du jour du G-8 et de ses partenaires. Je formule le vœu qu'elle continue à l'être lors du sommet du G-8 cette année, sous l'égide du Canada, car la biodiversité sera assurément à l'ordre du jour de tous les chefs d'État de notre planète. C'est là l'objectif même du Sommet de l'Assemblée générale et l'un des objectifs stratégiques de la célébration de l'Année internationale de la biodiversité.

Le 11 janvier dernier, à Berlin, l'Année internationale a été officiellement inaugurée par l'Allemagne en sa qualité de président en exercice de la conférence générale de la Convention et ce, sous l'égide de la Chancelière Mme Angela Merkel. À Paris, la cérémonie de la célébration de l'Année internationale de la biodiversité par l'UNESCO s'est tenue avec la participation du Premier ministre de Guinée Bissau. Le Japon, hôte de la prochaine Conférence des Parties a lancé les festivités tant au niveau national à Tokyo que local à Nagoya. A ce jour, le Secrétariat a reçu les plans de célébration de plus de 60 pays. Le lancement des festivités a eu lieu à Curitiba, au Brésil, le 7 janvier dernier avec la participation des représentants des maires de plusieurs villes, y compris Montréal. L'Argentine, la Chine, l'Inde, la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Union Européenne et sa Commission, la Norvège, la Finlande et bien d'autres ont lancé leur campagne de célébration. Toutes les organisations internationales, et à leur tête le système des Nations Unies dans son ensemble, apporteront leur contribution. Celle de l'UNESCO a eu lieu à Paris, celle du PNUD aura lieu la semaine prochaine à New York en présence du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, et celle du PNUE aura lieu à Bali à la fin de ce mois. La célébration du Forum économique de Montréal aura lieu le 8 juin et celle de l'Université de Montréal les 9 et 10 juin à l'occasion de la Conférence internationale sur la diversité biologique et la diversité culturelle.

Je tiens donc à remercier le CORIM et à sa tête M. Pierre Lemonde pour sa contribution

par le biais de l'évènement qui nous rassemble aujourd'hui ainsi que vous tous ici présents et en particulier vous, Mme Line Beauchamp et M. le Maire pour votre participation. Je tiens aussi à remercier M. l'Ambassadeur d'Algérie à Ottawa, qui a tenu à participer à notre rencontre en dépit de la visite à Ottawa d'une importante délégation venue de la capitale. Merci M. Benamara pour cette marque d'amitié à laquelle je suis particulièrement sensible.

L'Année internationale de la biodiversité sera clôturée à Kanazawa, dans la préfecture d'Ishikawa, au Japon, du 10 au 12 décembre, avec la participation de tous les pays ainsi que les chefs d'organisations qui auront organisé un évènement à caractère régional ou international, y compris donc le CORIM. Le Musée de l'Année internationale de la biodiversité mis sur pied au début de cette année y sera présenté. Cet évènement permettra aussi le lancement officiel de 2011, l'Année internationale des forêts, ces écosystèmes essentiels à la vie de l'homme et qui abritent 80% de la biodiversité terrestre. Le Préfet d'Ishikawa M. Damoto nous fera l'honneur de sa visite, au Secrétariat, à Montréal du 29 au 30 septembre prochain.

La célébration de l'Année internationale de la biodiversité est au service de la préparation, et l'adoption à Nagoya, en octobre 2010, d'une nouvelle stratégie internationale pour la protection de la vie sur Terre, avec l'adoption d'un plan stratégique 2011-2020 qui comprendra non seulement des objectifs quantifiés pour 2020 mais aussi une vision pour 2050, tout comme l'identification de moyens de mis en œuvre et de mécanismes d'évaluation et de suivi.

Comme l'a dit avec justesse Albert Einstein « Un problème créé ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé ». C'est cette vision même qui guide la préparation de cette nouvelle stratégie. D'abord par l'implication de tous les États sans aucune exception. À ce jour, 50 contributions écrites ont été reçues et je salue tout particulièrement celle du Canada. Plus de 16 ateliers régionaux ont été convoqués et une réunion globale s'est tenue à Londres le moi dernier en partenariat entre le Royaume-Uni et le Brésil et plus de 60 pays y sont représentés. Au moment où je vous parle, 300 scientifiques rassemblés à Trondheim, en Norvège, sont réunis pour y revoir les aspects scientifiques et techniques de ce nouveau plan stratégique. Il sera soumis à l'examen en mai prochain lors de la réunion de l'Organe scientifique de la Convention, puis présenté au Sommet de New York et adopté le 29 octobre à Nagoya. La communauté des affaires a été consultée à Jakarta en décembre dernier et les citoyens du monde sont invités à soumettre leurs suggestions d'ici cet été grâce à l'établissement d'un forum électronique lancé en novembre dernier ici même à Montréal.

Au Sommet de Rio de juin 1992, M. le Ministre de l'environnement du Canada, M. Jean Charest avait déclaré, et je cite « Au Canada, nous avons entendu les voix des pays en voie de développement décrivant leurs nécessités plus pressantes. Le lien entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement est évident. Pour l'adresser il faut de nouveaux engagements et de plus grands efforts. Nous devons casser la spirale infernale par laquelle les reculs environnementaux rendent les pauvres encore plus pauvres et les forcent à piller leur capital environnemental. »

À l'écoute de cette vérité première, le plan stratégique de la Convention incorporera les objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté comme une composante essentielle. C'est pour cela que l'unité biodiversité, développement et lutte contre la pauvreté a été établie au sein du Secrétariat et que la Journée mondiale de la biodiversité, le 22 mai, sera célébrée sous le thème « la biodiversité pour le développement et la lutte contre la pauvreté ». Un des panels interactif du sommet de New York, se tiendra sous le même thème, en guise de contribution à la

revue des Objectifs du millénaire, une décennie après leur adoption. L'adoption à Nagoya, le 29 octobre prochain, d'un protocole sur l'accès et le partage des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques sera un instrument fondamental pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté dans le monde ainsi que l'instauration d'une nouvelle éthique globale.

Les objectifs du dit protocole feront partie intégrante du nouveau plan stratégique. Dans le monde entier, les gens sont de plus en plus nombreux à quitter les campagnes pour emménager en milieu urbain : plus de 50 pour cent de la population mondiale vit actuellement dans les villes, et jusqu'à 70 pour cent y vivra d'ici 2030. Cela se traduit par une augmentation de l'impact environnemental sur les villes tandis que les gens s'isolent de plus en plus de la nature. Comme David Suzuki l'a dit, « L'heure d'aborder ce sujet crucial est arrivée. Plus les villes s'étendent, plus nous endommageons l'environnement et notre santé. »

Le plan stratégique sera soumis à la Réunion des maires et la biodiversité qui se tiendra à Nagoya juste avant le Segment ministériel de la Conférence. Je tiens à rendre un hommage marqué à M. Gérald Tremblay pour sa contribution inégalée à l'initiative lancée en mars 2007 à Curitiba associant les villes et la biodiversité et qui culminera lors de cette réunion de Nagoya avec la participation de plus de 300 maires. Un sommet des parlementaires et la de biodiversité, des chefs d'entreprise et de la biodiversité, des chefs d'agence de la coopération multilatérale et bilatérale, un sommet des donateurs privés, de la jeunesse, des ONG se tiendront aussi à Nagoya en vue de l'établissement d'une alliance globale pour la protection de la biodiversité.

Quel est le rôle du Canada, des gouvernements fédéral, municipaux et provinciaux et leurs membres dans l'établissement de cette alliance universelle ?

Après Rio, le Canada a été la première nation industrialisée à ratifier la Convention sur la diversité biologique, ce qui a créé un précédent pour le reste du monde développé. Quatre pays étaient candidats pour accueillir le Secrétariat de la Convention et les 2000 participants de la Conférence des Parties, à Jakarta, en décembre 1995, ont décidé de donner à Montréal la responsabilité d'accueillir le Secrétariat de cet instrument juridique unique. Depuis janvier 1996, le Secrétariat de cette convention de Rio est situé à Montréal. La Convention sur la diversité biologique est donc la seule convention de Rio située en l'Amérique du Nord, les deux autres étant établies à Bonn.

Dans son message aux Parties de la Convention, publié dans la deuxième édition du magazine *Gincana*, M. Gérald Tremblay a déclaré, je cite, « la Ville de Montréal s'engage, dans l'avenir, à faire tous les efforts visant à appuyer les travaux de M. Djoghlaïf et de son équipe. Nous savons que la protection de la biodiversité n'est pas seulement un défi crucial pour le Canada, mais aussi pour le reste du monde et en particulier pour les pays les plus pauvres. Œuvrons ensemble pour la biodiversité! »

En toute confiance, je peux dire que le Secrétariat de la Convention est le seul traité juridique à avoir un partenariat avec sa ville hôte. En effet, il y a de cela trois ans, le Secrétariat a signé avec la ville de Montréal une entente stratégique et la Convention a été intégrée en tant que chapitre à part entier du plan de développement durable à moyen terme de la ville de Montréal pour la période 2008-2013. En reconnaissance pour sa contribution, le Maire Tremblay a justement été élu Vice-président du Conseil mondial des Maires sur les changements climatiques, avec un accent particulier sur la biodiversité. Dans ses propres mots: « Le foisonnement de la vie sur la Terre est la plus importante richesse qui nous ait été léguée et aucun effort ne doit être ménagé pour la préserver. » L'initiative novatrice lancée en août dernier par le Maire de

Saint-Laurent, M. Alan De Sousa «un enfant, un arbre », dans le cadre du lancement de la Stratégie forestière de la ville, a apporté une contribution significative à l'avancement des objectifs de la Convention. En effet, la ville de Montréal, en compagnie d'autres villes du Québec et du Canada, montrent la voie à suivre pour la mise en œuvre du Plan d'action sur les villes et la biodiversité.

En novembre dernier, un protocole a été signé avec le Réseau Canadien de l'Environnement, élevant le Groupe de travail sur la biodiversité de ce réseau riche de ses 600 membres en amis canadiens de la Convention sur la diversité biologique. Ces clubs de la CBD à l'image des clubs de l'UNESCO sont un modèle qui mériterait d'être reproduit au sein des 192 autres Parties à la Convention.

Le Secrétariat a aussi signé un protocole d'accord avec plus de 11 universités canadiennes en vue de la mobilisation de la communauté scientifique à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de la Convention. Le jardin Botanique de Montréal, passage obligé des invités du Secrétariat, est notre partenaire au sein du consortium des Jardins botaniques des principales capitales du monde.

Le secteur des affaires canadien a également apporté sa précieuse contribution à la préparation de l'initiative sur le secteur privé et la biodiversité qui sera soumis à l'adoption du Sommet des chefs d'entreprises et des ministres de l'environnement qui se tiendra à Nagoya, le 28 octobre de cette année.

La semaine dernière, c'est par le biais d'un magnifique spectacle, « Paradis Perdu », que M. Jean Lemire et ses collègues ont tenu à apporter la contribution du monde des arts et du spectacle à la célébration de l'Année internationale de la biodiversité.»

En effet, tous les secteurs de la société civile canadienne ont un rôle à jouer et une responsabilité à assumer en tant que pays hôte du Secrétariat de la Convention sur la vie sur Terre et ses protocoles. Cela est vrai pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, cela est aussi valide pour le protocole sur l'accès et le partage des ressources génétiques. En tant que pays hôte, les autorités canadiennes ont un rôle important à jouer au cours de l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de ce protocole qui fera date dans les annales de la coopération multilatérale du développement durable et que certains qualifient déjà d'instrument juridiques du 22<sup>ème</sup> siècle.

Le Canada, en tant que pays hôte du prochain Sommet du G-8 et du G-20 a un rôle historique à jouer en s'assurant, comme cela a été fait à Heiligendamm, Hokkaido et Aquila, que la biodiversité soit à l'ordre du jour des leaders du monde et d'apporter sa précieuse contribution au Sommet de New York en transmettant le message de Huntsville sur la biodiversité. Le Canada abritera aussi le Sommet de l'alliance nord américaine qui offrira aussi l'occasion d'appeler son voisin du sud à rejoindre en 2010 la grande famille de la biodiversité en devenant le 195<sup>ème</sup> État Partie à la Convention. En effet, les défis auxquels nous faisons face exigent l'engagement de tous, l'engagement de tous les États sans aucune exception, y compris donc celui les États-Unis d'Amérique.

Mesdames et Messieurs,

L'écrivaine Gabrielle Roy n'a-t-elle pas écrit « Il ne faut jamais dire que l'espoir est mort. Ça ne meurt pas, l'espoir ». Mme Gro Harlem Brundtland, l'ancienne Premier ministre de Norvège et auteure du rapport « Notre Avenir Commun » n'a-t-elle pas déclaré récemment « Vous

pouvez penser que l'on pourrait échouer, mais cela ne risque pas d'arriver car faillir n'est pas une option".

En célébrant, Année internationale de la biodiversité, en tant que famille humaine réunie, retrouvée et cimentée par ses valeurs humaines essentielles dont le respect de la vie, toute forme de vie sur Terre, en est une composante essentielle, laissons-nous nous inspirer et guider par la sagesse de l'artiste Jacques Godefroy de Tonnancour, ce digne fils Montréalais qui a dit que: «Connaître, c'est s'éveiller à quelque chose. Je dois aux insectes le privilège infini de mon éveil à la grandeur du monde ». J'espère que 2010 nous offrira à nous et à nos enfants le privilège infini de nous éveiller à la grandeur du monde, à la valeur de la vie car après tout la biodiversité c'est la vie .... La biodiversité c'est notre vie et celle de nos enfants.

Je vous remercie pour votre aimable attention.